EPREUVE ECRITE D'ANGLAIS

ENS: PARIS - LYON - CACHAN

Durée: 2 heures Coefficients: PARIS 3 CACHAN 2

MEMBRE DE JURY: A. LACROUX

Comme les années précédentes, l'épreuve comprend 2 parties : une version tirée d'un texte journalistique récent (15 points), suivie d'une question en anglais (5 points).

Le texte proposé cette année, intitulé : « How far to go », était extrait de l'hebdomadaire anglais The Economist daté du 4 janvier 2003 et faisait allusion à l'annonce, par la secte des Raéliens, de la naissance du premier bébé cloné. Sans présenter de difficultés particulières, ce texte supposait, un minimum de connaissances lexicales et syntaxiques exigibles chez des candidats de LV2. Pour les acquérir, une pratique répétée de la presse anglosaxonne et un entraînement régulier s'imposent. En effet de nombreux étudiants semblent ignorer des expressions aussi courantes que : « [to be] on the way » (1.2), « attempts ... have gone nowhere » (1.9) ou encore, (1.13) « there is currently a powerful case ... for a moratorium ». Trop nombreux aussi sont ceux qui, oubliant qu'un texte est un tout cohérent, ayant sa propre logique interne, n'imaginent pas que le sens de certains mots peut s'éclairer à la lecture de ce qui précède ou de ce qui suit. Faut-il rappeler aux candidats que la première étape de toute version consiste en une lecture attentive du passage donné, sans velléité de traduction mais dans le but de procéder à des repérages essentiels : ainsi le sens de « wacky » associé à « sect » et à l'exploit annoncé par cette dernière à la 1.2, pouvait être aisément déduit du contexte, de même que « fraught with risk » à la 1.12, ou encore l'expression citée précédemment (1.13) « a case for ... ». Cette phase de lecture attentive doit aussi permettre une prise en compte de la structure logique de chaque phrase, de son découpage en unités syntaxiques, comme dans la phrase « human-cloning research ... without them » (1.16 à 18) ou dans la dernière phrase du texte. Parfois c'est une méconnaissance des règles de grammaire élémentaires (« little » # a « little »,(1.7) ou « progress » (1.16) pris pour un nom au lieu d'un verbe) qui est à l'origine de contresens.

Enfin soulignons-le encore, il convient de se méfier des calques et de toute traduction littérale : des mots comme « regulation » et « policy » (l.19) demandent un léger effort de traduction. Car la version, il va sans dire, est un exercice qui présuppose une bonne maîtrise de sa propre langue, aussi bien dans ses fondements premiers (connaissance du sens véritable des mots – « dans tous les cas » ne signifie pas « en tout cas » et ne pouvait convenir à la traduction de « in any case » (l.18) –, correction orthographique) que dans l'élégance globale de la formulation.

Le dernier conseil aux futurs candidats serait de garder du temps pour une relecture de leur copie afin d'éviter fautes d'orthographe, mais aussi fautes d'accents ou de ponctuation et omissions.

La deuxième partie de l'épreuve - un essai de cent mots minimum – ne saurait s'improviser, et trop de candidats y révèlent, à cette occasion, un étonnant manque de pratique de la langue anglaise. En réinsistant sur la nécessité évidente, dans un contexte professionnel futur, de savoir rédiger des articles en anglais, nous leurs conseillons donc de ne pas négliger cet exercice pendant leurs années de préparation. Rappelons aussi que dans le minimum de lignes imparties, il leur fallait présenter une argumentation structurée et convaincante à partir d'une question à laquelle les futurs scientifiques qu'ils sont ne pouvaient pas ne pas avoir réfléchi.

En conclusion, des résultats très hétérogènes, avec des notes allant de 01,25 à 16, pour une moyenne de 08,83 sur 20.